

Image not found or type unknown



Éventuels problèmes à l'heritage

Par **miac**, le **23/09/2010** à **07:44**

Bonjour,

voici la question que je me pose .

Je suis marié sous le régime de la séparation de biens .Il y a plus de dix ans mon père m'a payé un terrain et la construction de ma maison à mon nom propre

J'ai deux sœurs qui ne sont pas au courant .Aujourd'hui mon père est très âgé et malade ,que risque t-il de m'arriver au décès de mon père? y à t-il prescription?

Que me conseillez vous de faire dès maintenant?

Je vous remercie pour vos réponses